

# Catalogue



## PARC DE MATERIEL SCENIQUE



CULLETTIVITÀ DI CORSICA  
COLLECTIVITÉ DE CORSE

**Cullektività di Corsica**  
**Direction de la Culture**  
**Service Appui Régie Logistique**  
[www.isula.corsica/culture](http://www.isula.corsica/culture)

# PARC DE MATERIEL CATALOGUE

## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

**Pour toute correspondance (renvoi des documents, chèque de caution, etc.)**

**écrire à :**

Collectivité de Corse  
Service Appui Régie Logistique,  
Parc de matériel,  
Villa Ker Maria,  
20200, Ville di Pietrabugno  
Tel : 04 20 03 97 09  
Internet : [www.isula.corsica/culture](http://www.isula.corsica/culture)

**Pour le retrait et le retour du Matériel :**

Collectivité de Corse  
Service Appui Régie Logistique,  
Parc de matériel,  
Zone industrielle de Tragone, Lot n° 38  
20620, Biguglia  
Tel : 04 95 32 07 44 - GSM : 06 89 23 76 28

**Horaires d'ouverture du Parc :**

Du lundi au jeudi de 7h à 15h  
Le vendredi de 7h à 14h

**Secrétariat du Parc de matériel :**

Célia OLMETA  
Tel: 04 20 03 97 09  
@: [celia.olmeta@isula.corsica](mailto:celia.olmeta@isula.corsica)  
@: [parcdemateriel@isula.corsica](mailto:parcdemateriel@isula.corsica)

**Responsable du Parc de matériel :**

Armand MENICUCCI  
Tel : 04 95 32 07 44  
@ : [parcdemateriel@isula.corsica](mailto:parcdemateriel@isula.corsica)

# PARC DE MATERIEL CATALOGUE

## MODE D'EMPLOI

### L'utilisation du matériel

- L'utilisation du matériel de la Collectivité de Corse est exclusivement réservée aux entreprises culturelles (sociétés ou associations), aux collectivités publiques, aux artistes et toute entité mettant en œuvre un projet ou un évènement culturel. Le parc de matériel n'est pas destiné aux manifestations politiques, religieuses ou exclusivement sportives.

### La réservation

- Toute demande de matériel doit être transmise par écrit au service Appui Régie Logistique au minimum un mois, et 12 mois maximum avant la date d'emprunt. Elle doit être accompagnée de la demande de disponibilité et de la fiche de renseignements
- Aucune réservation n'est traitée par téléphone.
- Toute annulation de réservation doit être signalée par écrit 8 jours avant la manifestation sous peine de règlement intégral de la facture.
- Sauf pour les collectivités avec lesquelles sera passée une convention de prêt, une caution équivalente à 15 % du montant du matériel emprunté doit être déposée avant l'enlèvement de la marchandise. Cette caution n'est pas encaissée sauf en cas de litige.
- Les demandes doivent être précises et faire référence aux codes du catalogue des tarifs, disponible sur simple demande.
- Les demandes répondant aux conditions générales de prêt seront satisfaites dans la limite des disponibilités et des engagements pris par l'ingénierie culturelle. La date de dépôt d'une demande complète faisant foi.
- La réservation du matériel prend donc effet à la réception de tous ces documents.
- L'acceptation du devis entraîne automatiquement l'acceptation sans aucune réserve des « Conditions générales de prêt de matériel »

### Tarifs, ce qu'il faut savoir

- Les tarifs tiennent compte de la durée de l'emprunt et de la quantité du matériel emprunté, le temps de trajet n'étant pas comptabilisé.
- Ils sont fonction des prix unitaires mentionnés dans le catalogue des tarifs. Un barème dégressif ou des forfaits sont appliqués au-delà d'une journée de prêt.

Pour évaluer les tarifs établis en fonction des durées, il suffit de multiplier le prix unitaire par le coefficient ci-dessous :

#### **- Journées ou forfaits**

À la journée : du lundi au vendredi

Forfait week-end : du vendredi au lundi

Forfait semaine : du lundi au lundi

Forfait longue durée : 30 jours - **Durée maximum de la période de location**

# PARC DE MATERIEL CATALOGUE

**1 Jour : prix unitaire**

**De 2 à 30 Jours : prix unitaire multiplié par un coefficient dégressif :**

<b>Barème Dégressif des Locations</b>		
Location 1 Jour Ouvrable : Prix Unitaire		
2 J : PU X 1,50	11 J : PU X 4,50	21 J : PU X 7,00
3 J : PU X 2,00	12 J : PU X 4,75	22 J : PU X 7,25
4 J : PU X 2,50	13 J : PU X 5,00	23 J : PU X 7,50
5 J : PU X 3,00	14 J : PU X 5,25	24 J : PU X 7,75
6 J : PU X 3,25	15 J : PU X 5,50	25 J : PU X 8,00
7 J : PU X 3,50	16 J : PU X 5,75	26 J : PU X 8,25
8 J : PU X 3,75	17 J : PU X 6,00	27 J : PU X 8,50
9 J : PU X 4,00	18 J : PU X 6,25	28 J : PU X 8,75
10 J : PU X 4,25	19 J : PU X 6,50	29 J : PU X 9,00
	20 J : PU X 6,75	30 J : PU X 9,25
Du vendredi au lundi inclus, Forfait Week-end PU X 1,50		

**Forfait week-end (du vendredi au lundi) : prix unitaire X 1,5 Forfait semaine (du lundi au lundi) : prix unitaire X 4**

## **- Minimum de facturation**

Un forfait minimum de **15,24 €**, représentant les frais de dossiers, est exigé pour tout emprunt d'un montant inférieur. Dans tous les cas, l'administration technique remet un devis à l'emprunteur.

## **Le retrait et le retour du matériel**

- Le matériel est à prendre et à restituer dans les locaux du Parc de Matériel du service Appui Régie Logistique situés à la zone industrielle de Tragone, sur la commune de Biguglia en Hte Corse ; aux jours et heures stipulés sur le devis édité par le service.
- L'emprunteur est responsable du chargement du matériel dans son véhicule, et doit impérativement prévoir le personnel nécessaire à la manutention.
- L'emprunteur a obligation de transporter le matériel dans son conditionnement d'origine et dans un véhicule adapté.
- Le Service Appui Régie Logistique se réserve le droit d'interdire la sortie de son matériel s'il estime que les conditions de transport présentent un risque pour le matériel.
- L'accès au parc et la manutention du matériel sont interdits aux moins de 16 ans.
- Les matériels et accessoires (fermes, traverses, garde-corps...) non restitués seront soit remplacés à l'identique par l'emprunteur soit facturés à la valeur du neuf.

# PARC DE MATERIEL CATALOGUE

## **Les obligations de l'emprunteur**

- L'utilisateur a obligation d'assurer « **Tous Risques** » le matériel pendant toute la durée du prêt y compris pour le transport. Il s'engage à rembourser l'ensemble des frais causés par des dommages éventuels.
- L'emprunteur s'interdit de **vendre, de louer, de prêter** le matériel de la Collectivité de Corse ou de l'utiliser à d'autres fins que culturelles.
- L'emprunteur s'engage à ne pas sortir le matériel de la région Corse.

## **L'autorité de la Collectivité de Corse**

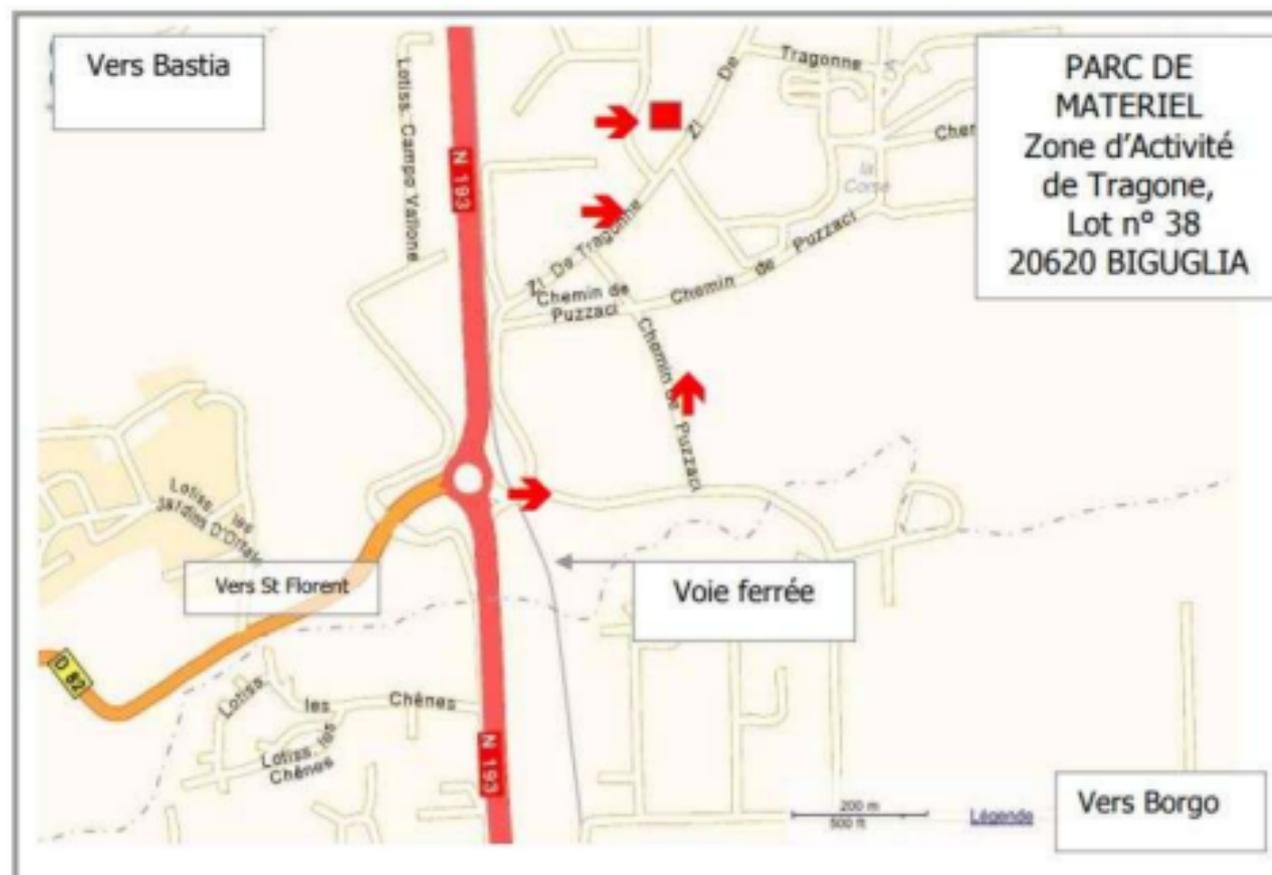
- Le matériel loué est propriété insaisissable de la Collectivité de Corse.
- Le parc se réserve le droit de refuser de prêter le matériel s'il estime que les conditions d'utilisation présentent un risque quelconque ou que les utilisateurs n'ont pas les qualifications requises à l'utilisation du matériel.
- La Collectivité de Corse ne pourra en aucun cas être tenu responsable des accidents survenus lors d'un mauvais montage, d'une mauvaise utilisation du matériel ou de non-respect des règles de sécurité en vigueur.

## **La communication**

Les prêts de matériels constituant par leurs conditions d'accès privilégiées une aide à la réalisation d'un projet culturel, l'emprunteur doit mentionner le soutien de l'Appui Régie Logistique dans les documents d'information concernant la manifestation. Pour cela il fera apparaître le logo de la Collectivité de Corse et la mention « manifestation organisée avec le soutien de la Collectivité de Corse »

# PARC DE MATERIEL CATALOGUE

## PLAN D'ACCES



# PARC DE MATERIEL CATALOGUE

## INFORMATION

Avant tout montage en intérieur ou extérieur, une demande d'autorisation devra être faite auprès du maire de la commune concernée.

Il est toutefois indispensable de prendre en compte quelques mesures de sécurité :

- Vérification de la nature du sol ou de la dalle,
- Protection contre les risques d'incendie
- Conditions d'accès du public, - Issues de secours.

Veillez à appliquer les textes législatifs relatifs à ce matériel.

Le matériel scénique étant très volumineux, un véhicule adapté (et fermé de type utilitaire) est nécessaire.

Attention également au problème de poids.

Prévoir un gardiennage sur le site du spectacle (vol, détérioration).

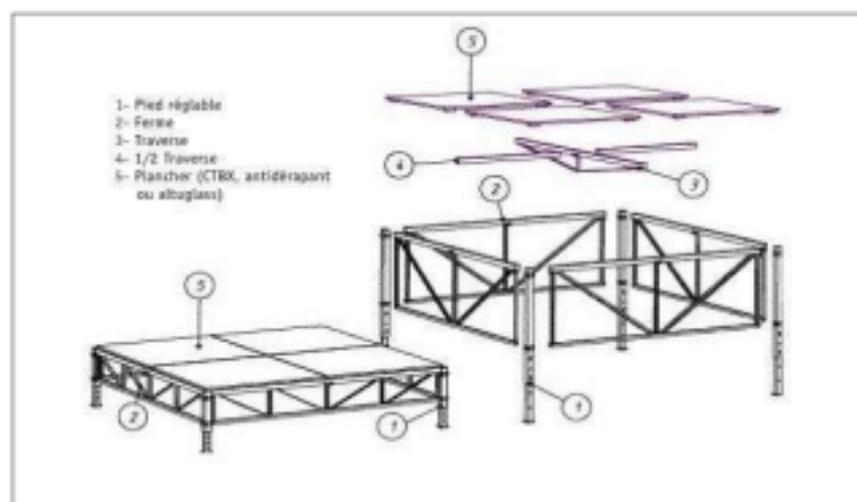
Les lois, décrets et normes en vigueur doivent être respectés pour toute installation. Le chargement, montage et démontage doivent être réalisés par du personnel compétent, dûment habilité et en nombre suffisant.

Pour la réussite de votre spectacle, nos techniciens sont à votre disposition pour vous conseiller. Une assistance technique au montage de la scène pourra être demandée par les collectivités et les associations qui ne disposent pas du personnel technique qualifié (régisseur). Elles doivent cependant fournir la main d'œuvre nécessaire au déchargement et au montage.

# PARC DE MATERIEL CATALOGUE

## SCENES ET ACCESSOIRES

Référence	Qte	Désignation	Prix U/jour €
<b>STACC SC</b>	(276)	<b>Plancher de 1,22 x 1,22 m</b> , charge maxi 500 Kg/m <sup>2</sup> Hauteur de 0,40 à 1,90 m. (Inclus fermes, pieds, traverses, gardes corps..)	<b>2,50</b>
<b>STACC ES</b>	(9)	<b>Escalier d'accès</b> pour scène, hauteur de 0,40 à 1,90 m	<b>3,00</b>
<b>STACC PMR</b>	(1)	<b>Rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite</b> longueur 6,10 m x 1,22 m. Pente 6,5 %.	<b>10,00</b>
<b>STACC RAMP</b>	(2)	<b>Rampe de déchargement alu</b> , longueur 3,80 m	<b>15,00</b>



(Scène modulaire. Bien indiquer le nombre de planchers nécessaire ou la dimension totale requise).

Collectivité de Corse – Appui Régie Logistique – Pôle Technique – Villa Ker Maria 20200 Ville di Pietrabugno  
Tél. : 04 20 03 97 09 Fax : 04 95 11 00 54

# PARC DE MATERIEL CATALOGUE

## PRATIQUABLES

Référence	Qte	Désignation	Prix U/jour €
<b>EUROPACK</b>	(3)	<b>Praticable de 2 x 1 m</b> Pieds réglables de 0,58 à 0,96 m Charge maxi 500 Kg/m <sup>2</sup>	<b>2,00</b>
<b>SAMPUM ALU</b>	(15)	<b>Podium à compas 2 x 1 m</b> <b>(louable 5 maxi par demande)</b> Hauteur réglable de 0,20 à 1m par paliers de 0,20 Charge maxi 500 Kg/m <sup>2</sup> Poids 54 Kg	<b>3,00</b>



## MOBILIER D'ORCHESTRE

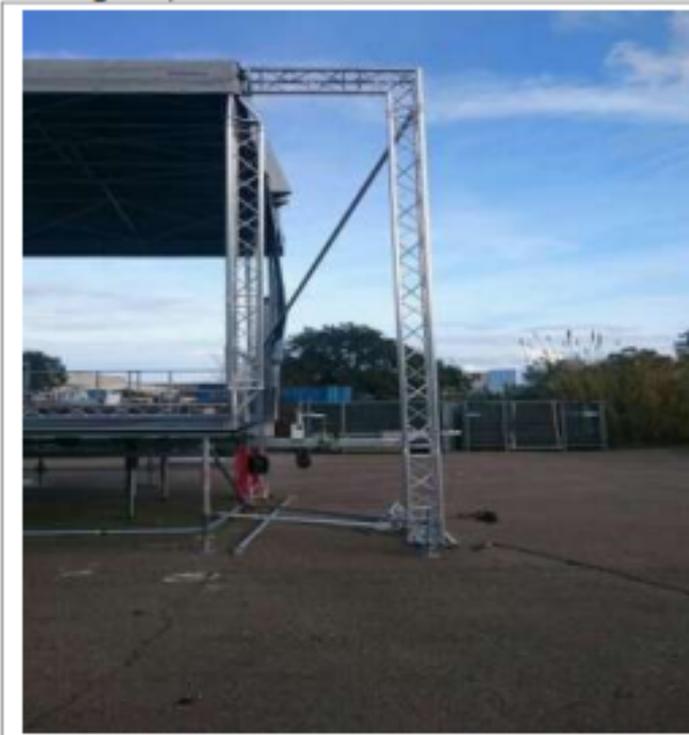
Référence	Qte	Désignation	Prix U/jour €
<b>EUROPACK</b>	(3)	<b>Praticable de 2 x 1 m</b> Pieds réglables de 0,58 à 0,96 m Charge maxi 500 Kg/m <sup>2</sup>	<b>2,00</b>
<b>SAMPUM ALU</b>	(15)	<b>Podium à compas 2 x 1 m</b> <b>(louable 5 maxi par demande)</b> Hauteur réglable de 0,20 à 1m par paliers de 0,20 Charge maxi 500 Kg/m <sup>2</sup> Poids 54 Kg	<b>3,00</b>



# PARC DE MATERIEL CATALOGUE

## SCENE MOBILE

Référence	Qte	Désignation	Prix U/jour €
<b>HYDRO 3</b>	(1)	<b>Remorque/Podium couvert</b> - Dim plateau 8 x 6 m Nécessite le permis E et une habilitation particulière pour le montage <i>(Possibilité de location avec l'une ou l'autre des options ci-dessous)</i>	<b>500.00</b>
<b>KITAILES (option)</b>		<b>4 Europack et 2 Protent</b> pour faire les ailes de son	Pour mémoire
<b>KITLEVAGE (option)</b>		<b>2 montants + 1 longueur</b> en Poutre alu de 300 + 2 palans à chaîne <i>(pont mobile à l'avant de 9,60 m de long avec 500 Kg de capacité de charge répartie)</i>	Pour mémoire
<b>PODLIV</b>		Forfait <b>livraison/montage/démontage</b> du podium mobile sur toute la Corse	<b>300.00</b>



### REMORQUE

Longueur (A)	9,50 m
Largeur (B)	2,50 m
Hauteur (C)	3,50 m
Poids	3,5 T
Signalisation	CEE

### TOTTURE

Longueur x Largeur	8,00 x 6,00 m
Clearance	5,00 m
Poteau de rehausse (F)	4,50 m
Poteau arrière (G)	4,00 m
Capacité de charge (en répartie)	500 Kg
Tvne de surface	Râche M7

### ASPECTS PRATIQUES

Temps d'installation	1 H
Personnel requis	2
Préparation du terrain	Aucune
Outillage requis	Aucun ne
Mode de transport	3 T 500
Résistance au vent sans bâches	100 km/h
Résistance au vent avec bâches	70 km/h
Rideau arrière et coté	Bâche M2
Moteur générateur	Aucun
Palans à chaîne 250 Kgs	2
Relevage et mise à niveau de la structure hydraulique	

### PLANCHER

Longueur x Largeur	8,00 x 6,00 m
Hauteur plancher sol (D)	0,90 à 1,10 m
Résistance	500 Kg/m <sup>2</sup>
Surface du plateau 48 m <sup>2</sup>	
Type de surface	Plancher extérieur

## PARC DE MATERIEL CATALOGUE

### TAPIS DE DANSE

Référence	Qte	Désignation	Prix U/jour €
<b>TAPIS</b>	(9)	<b>Tapis de danse réversible noir/blanc</b> Dimensions : Longueur 8 m / Largeur 2 m Poids : 1,7 kg/m <sup>2</sup> – Epaisseur 1,8 mm Conditionné dans un flight-case pour 2 Lez	<b>5,00</b>



Le tapis de danse au service d'une discipline précise, ne constitue en aucune façon un élément de décor de la scène.

Ne l'installez que sur une scène parfaitement propre à la surface unie et plane. Attention !! : Ne pas utiliser d'autre adhésif que celui préconisé. L'utilisation d'agrafes ou autres moyens de fixations est formellement interdite ainsi que toute découpe. **Toute détérioration sera facturée**

### PISTE DE BAL

Référence	Qte	Désignation	Prix U/jour €
<b>ALTRAD SC</b>	(63)	<b>Plancher de 1,20 x 1,20 m</b> , charge maxi 500 Kg/m <sup>2</sup> Hauteur 0,20 m. Réglage de niveau avec vérin. (CTBX brut de 25mm d'épaisseur)	<b>1,50</b>



### PARQUET de DANSE

Référence	Qte	Désignation	Prix U/jour €
<b>DANSE PLAT</b>	(121)	<b>Elément de parquet de 1,00 x 0,85 m</b> Médium stratifié bi face de 25mm d'épaisseur Parquet de danse à assembler sur support déjà de niveau <b>Louer uniquement pour utilisation en intérieur pieds nus ou avec chaussures de danse</b>	<b>1,50</b>



# PARC DE MATERIEL CATALOGUE

## CHAISES

Référence	Qte	Désignation	Prix U/jour €
<b>HELENE</b>	(2100)	<b>Chaise en polypropylène M2</b> assemblable et empilable	<b>0,50</b>
<b>BARRE</b>	(150)	<b>Barre inter-rangées</b> (à prévoir en fonction de la réglementation ERP)	<i>pour mémoire</i>



photo non contractuelle



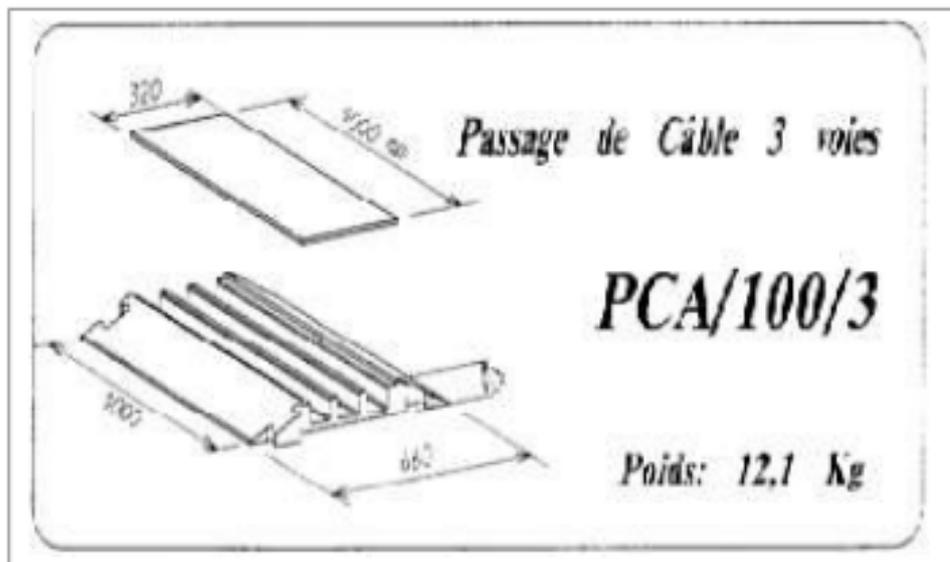
<b>ORCHESTRA</b>	(47)	<b>Chaise d'Orchestre</b> en tissu noir Assise et dossier fixe / Tissu Trevira CS noir M1 Dimensions : Hauteur 45 cm / Poids 7 Kg / Siège 44 x 42 cm	<b>2,50</b>
<b>CHARIOT</b>	(5)	<b>Chariot pour 10 chaises d'Orchestre</b> en acier Dimensions : Hauteur 110 cm / Longueur 150 cm / Largeur 50 cm / Poids 27 Kg.	<i>Pour mémoire</i>



## PARC DE MATERIEL CATALOGUE

### PASSAGES DE CABLES

Référence	Qte	Désignation	Prix U/jour €
<b>CAPA 100.3</b>	(50)	Passage de câbles 3 voies, module de 1 m	<b>2,50</b>



### BARRIERES DE CHANTIER

Référence	Qte	Désignation	Prix U/jour €
<b>BARHERAS</b>	(60)	Barrière de chantier type « HERAS » Dim : 3,5 m x 2 m (y compris bride de liaison)	<b>0,50</b>

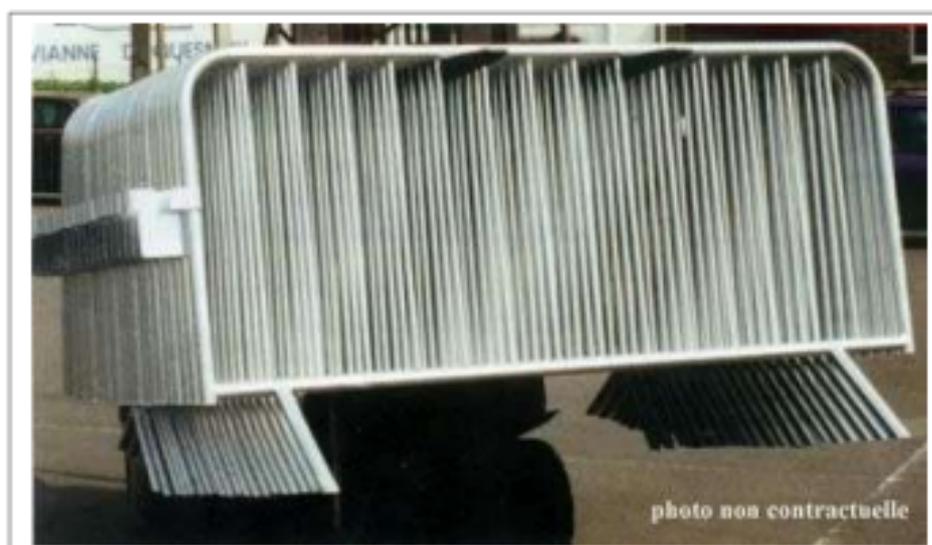
**PLOT** (61) **Plot de lest** en résine *Pour mémoire*



# PARC DE MATERIEL CATALOGUE

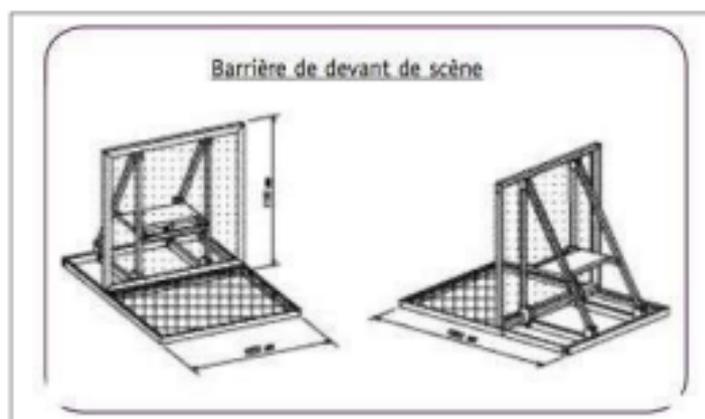
## BARRIERES DE SECURITE

Référence	Qte	Désignation	Prix U/jour €
<b>BARSECU</b>	(100)	Barrière de sécurité 2 x 1 m	<b>3,00</b>



## BARRIERES DE DEVANT DE SCENE

Référence	Qte	Désignation	Prix U/jour €
<b>BARCRASH</b>	(18)	Barrière de devant de scène en acier Dim : 1 m x 1,20 m (y compris bride de liaison)	<b>1,50</b>



### CARACTERISTIQUES/SPECIFICATIONS

Longueur/Length	1,05 m
Hauteur/Height	1,20 m
Poids/Weight	66 Kg
Chariot de stockage/Trolley	6 unités/units
Matière/Material	acier/steel

# PARC DE MATERIEL CATALOGUE

## NACELLE AUTOMOTRICE

Référence	Qte	Désignation	Prix U/jour €
<b>ESCA 3000</b>	(1)	<b>NACELLE AUTOMOTRICE ALU</b> Démontable, Hauteur de travail 6,5 m	<b>50,00</b>



## GILET SUBPAC A DESTINATION DES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES / TSA

Référence  
Qte

Désignation

Prix  
0€/jour €

*Prêt à titre gracieux*



1 valisette (25kg 65 cm long/45cm large/35cm hauteur) contenant 5 vestes Woojer version Live Series 3 :  
4 h de charge pour 7 h d'autonomie  
Le dispositif est à relier directement à la table de mixage par l'ingénieur du son.

Outil initialement conçu pour les musiciens et gamers aux exigences des établissements recevant du public. Ce dispositif destiné aux personnes sourdes et malentendantes permet de ressentir les vibrations de la musique en particulier les basses.

La version "Live" indique un dispositif de réception par radio fréquences UHF embarqué nouvelle génération, une connectique sécurisée permettant un contrôle des vibrations et du volume unifié et une gestion de l'autonomie professionnelle.

- Gilets préparés pour une utilisation intensive et un ressenti musical adapté.
- 6x transducteurs haptiques Osci™ TRX2 brevetés, puissants, précis, polyphoniques et silencieux, intégrés dans chaque veste.
- Bande de fréquences : 1 Hz -> 250 Hz.
- Gamme de fréquence E1-250Hz.
- Modes multicanaux\*, surround 7.1\*\* et stéréo.
- Contrôle DSP avancé.
- Points de vibrations stéréophoniques – 2 latéraux, 2 frontaux, 2 à l'arrière.
- Amplificateur de casque filaire.
- Jusqu'à 8 heures d'autonomie sur une seule charge.
- Tissus respirants, légers de haute qualité.
- Taille unique.
- 1,5 kg / 3 lb.
- Bretelles réglables – Taille unique.

1 Émetteur de radio fréquences certifié (863.5MHz/864.5MHz) – modèle : UHF-ILT1-TIMMPI :

- 3 canaux possibles.
- Distance maximale 1km sphérique.
- Entrées modulables : XLR ou JACK 3,5 mm.
- Câbles professionnels fournis 2 XLR/XLR et JACK de 5m.

Boucles tour de cou à induction (en option) :

- Entrée jack 3,5 mm pour une connexion individuelle et sans fil aux appareils auditifs équipés d'une position « T ».
- Les utilisateurs ont la possibilité d'utiliser la boucle sur la sortie casque des dispositifs audios tactiles ou directement sur les récepteurs UHF.

Manuel d'utilisation dans la valise

*Préconisation d'utilisation en festival : définir une aire proche de la régie afin de sécuriser à la fois le matériel et l'utilisateur.*